

Réf: Dossier 283492

Avis de constitution

SOCIETE « VISION SYSI »

Siège ABIDJAN COCODY CITE BELLE FLEUR, Lot 0,
Ilot 295

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION SYSI »

Objet : FOURNITURES DE SERVICES ET SOLUTION INTEGREES EN INFORMATIQUE ET AUTRE TIC, MAINTENANCE INFORMATIQUE ET RESEAU, ACHAT ET VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUE, TELECOMMUNICATION, IMPRIMERIE, DEVELOPPEMENT APPLICATION ET SITE WEB, FORMATION EN TIC, AGROALIMENTAIRE ET DIVERS et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisitions, la location et la vente de tous biens meuble et immeuble, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissement financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement toute opération financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se reportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en facilite l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY CITE BELLE FLEUR, Lot 0,
Ilot 295

Dirigeant(s) M SYLVAIN CHRISTOPHE AURESTE KARIM
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00886 du 30/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05415/GTCA/RC/2024 du 30/01/2024

